

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 49 du 27 octobre 2016**

**PARTIE PERMANENTE  
État-Major des Armées (EMA)**

**Texte 2**

**DÉCISION N° 5304/DEF/DCSCA/SDM/FIN**

modifiant la décision n° 14607/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 19 octobre 2015 fixant la liste des trésoreries militaires en opération extérieure.

*Du 25 octobre 2016*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « finances »*.

**DÉCISION N° 5304/DEF/DCSCA/SDM/FIN modifiant la décision n° 14607/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 19 octobre 2015 fixant la liste des trésoreries militaires en opération extérieure.**

*Du 25 octobre 2016*

NOR D E F E 1 6 5 1 8 4 8 S

---

*Texte modifié :*

Décision n° 14607/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 19 octobre 2015 (BOC n° 50 du 13 novembre 2015, texte 4 ; BOEM 410.2.9).

*Référence de publication :* BOC n° 49 du 27 octobre 2016, texte 2.

---

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié, relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2009-1178 du 5 octobre 2009 modifié, portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ;

Vu le décret n° 2010-1692 du 30 décembre 2010 relatif aux trésoreries militaires ;

Vu l'arrêté du 17 août 2011 modifié, relatif à l'organisation et au fonctionnement des trésoreries et sous-trésoreries militaires du ministère de la défense et des anciens combattants ;

Vu l'arrêté du 29 juillet 2014 modifié, portant organisation du service du commissariat des armées ;

Vu l'instruction n° 11370/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 5 juin 2015 portant organisation et fonctionnement des trésoreries et sous-trésoreries militaires du ministère de la défense ;

Vu l'instruction n° 596/DEF/DCSCA/SD\_REJ/BREG du 22 avril 2016 relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des organismes extérieurs du service du commissariat des armées ;

Vu la décision n° 14607/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 19 octobre 2015 fixant la liste des trésoreries militaires en opération extérieure ;

Vu la décision n° 15333/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 19 novembre 2015 modifiée, prise en application de l'arrêté du 19 août 2015 fixant les montants de l'indemnité de responsabilité allouée aux trésoriers et aux sous-trésoriers militaires,

Décide :

La décision n° 14607/DEF/DCSCA/SDM/FIN du 19 octobre 2015 est modifiée comme suit :

Art 1<sup>er</sup>. À l'article 2.

Au lieu de :

« Les trésoreries militaires suivantes sont dissoutes :

- BOALI ;
- TRIDENT ;
- PAMIR 1 ;
- LICORNE. » ;

Lire :

« La trésorerie militaire dénommée SANGARIS est rattachée, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2016, à l'organe liquidateur temporaire (OLT) de la direction du commissariat (DIRCOM) de l'opération SANGARIS, dont l'ordonnateur est le centre interarmées d'administration des opérations (CIAO) ».

Art. 2. Dans l'annexe. « LISTE DES FORMATIONS EN OPÉRATION EXTÉRIEURE DOTÉES D'UNE TRÉSORERIE MILITAIRE. ».

Remplacer le tableau par le tableau ci-dessous :

«

| FORMATION.  | DÉNOMINATION DE LA TRÉSORERIE MILITAIRE. | ORDONNATEUR.   | CLASSIFICATION. |
|---|--|--|-----------------|
| DÉT AIR SAFAWI-H5.  | CHAMMAL.                                 | Centre interarmées d'administration des opérations (CIAO). | Complexe.       |
| Direction du commissariat en opération extérieure (DIRCOM) DAMAN. | DAMAN.                                   | DIRCOM DAMAN.  | Complexe.       |
| DIRCOM BARKHANE.  | ÉPERVIER.                                | DIRCOM BARKHANE.   | Complexe.       |
| DIRCOM BARKHANE.  | ÉPERVIER 2.                              | DIRCOM BARKHANE.   | Complexe.       |
| DIRCOM BARKHANE.  | SAHEL 3.                                 | DIRCOM BARKHANE.   | Complexe.       |
| Organe liquidateur temporaire (OLT) de la DIRCOM SANGARIS.        | SANGARIS.                                | CIAO.  | Complexe.       |

»

Art. 3. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire en chef de 1<sup>re</sup> classe,  
adjoint au sous-directeur « métiers »,*

Pascal VERRIER.